

	Clients directs	Accès Inkblot	PAE d'Inkblot
Consultation avec un conseiller	Accès en ligne avec soutien par clavardage ou courriel	Accès en ligne avec soutien par clavardage ou par téléphone, dont un numéro sans frais 1 800 accessible en tout temps	
Soutien immédiat en cas de crise?	Non	Oui (avec un conseiller titulaire d'une maîtrise)	
Payeur	Payé par l'assuré	Payé par l'assuré	Entièrement couvert par le preneur de contrat
Caractéristiques	Clients directs	Accès Inkblot	PAE d'Inkblot
Consultation vidéo	✓	✓	✓
Possibilité de communiquer avec le conseiller entre les séances	✓	✓	✓
Formation sur la santé mentale pour les directeurs et les employés		✓	✓
Plan d'implantation personnalisé et page de renvoi		✓	✓
Gamme complète de relevés et gestion des comptes		✓	✓
Outil d'évaluation de la santé mentale		✓	✓
Résultats de l'amélioration clinique		✓	✓
Options du preneur de contrat en matière de financement		✓	✓
Soutien en cas de crise accessible jour et nuit, 365 jours par année			✓
Soins médicaux collaboratifs			✓
Consultations en personne			✓
Services de conseils juridiques, financiers, professionnels et autres			✓
Soutien par les pairs et carrefour santé et bien-être			✓

Comment ça fonctionne	Clients directs	Accès Inkblot	PAE d'Inkblot
<p>Modèle/Approche</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Accès à la plateforme d'Inkblot • Le remboursement est assujéti aux limites du régime de garanties et est également admissible par le biais d'un compte de frais pour soins de santé (CFSS) • Affichage de tous les conseillers disponibles 	<ul style="list-style-type: none"> • Accès à la plateforme d'Inkblot • Axé sur le long terme et le traitement • Le remboursement est assujéti aux limites du régime de garanties et est également admissible par le biais d'un compte de frais pour soins de santé (CFSS) • Le preneur de contrat a la possibilité de financer entièrement les heures en dehors du régime de garanties • Les conseillers disponibles indiqués sont ceux qui sont admissibles dans le régime de garanties 	<ul style="list-style-type: none"> • Axé sur le long terme et le traitement • La consultation en personne est possible lorsque la vidéoconférence n'est pas envisageable • 5 heures de consultation individuelle ET 5 heures de consultation en couple par assuré ou personne à charge admissible par année • Une fois les heures dépassées, le remboursement est assujéti aux limites du régime de garanties et est également admissible par le biais d'un compte de frais pour soins de santé (CFSS) • Les conseillers disponibles indiqués sont ceux qui sont admissibles dans le régime de garanties
<p>Conseillers</p>	<p>Titulaires d'au moins une maîtrise, 5 ans d'expérience minimum, multidisciplinaires</p>		